

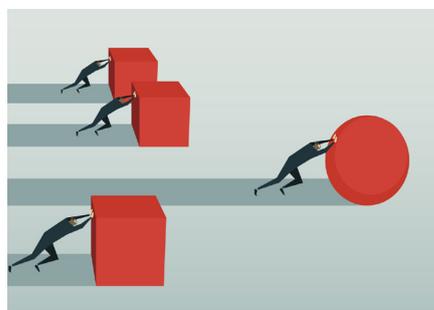


Édito 135

Inflation et compétitivité des entreprises

L'inflation et l'érosion de change qui réduisent le pouvoir d'achat du dinar affectent la capacité financière des entreprises et menacent leur substance, ce qui met à la charge des pouvoirs publics l'obligation d'apporter une réponse appropriée à la situation, dont ils ont été à l'origine, par leurs politiques économiques et financières défectueuses.

En effet, en période d'inflation et de forte érosion monétaire, la comptabilité en coûts historiques récupérables ne permet plus de mesurer les résultats représentatifs des performances économiques réelles des entreprises car les coûts reflètent les prix historiques alors que les produits sont exprimés en dinars courants.



Particulièrement les coûts des ventes, qui s'éloignent des coûts de remplacement, dégagent une marge d'inflation dont une bonne partie, si ce n'est le tout, sert juste à maintenir le capital physique.

Ainsi, une partie des bénéfices servent tout juste à maintenir la capacité physique de production de l'entreprise à l'identique et ne sont de ce fait que des bénéfices économiquement fictifs.

Ne pas mesurer les bénéfices inflationnistes est de nature à induire les décideurs notamment en matière de politique fiscale nationale et en matière de dividende distribuable en erreur au détriment de la substance des entreprises. C'est ce qui explique que toute période de forte inflation est accompagnée par un accroissement de défaillance des entreprises financièrement fragiles.

L'inflation modifie le comportement des entreprises

Le système de gestion d'une entreprise est efficace lorsqu'il permet à l'entreprise de s'adapter au mieux à son environnement d'affaires.

En situation d'inflation, il appartient à l'expert-comptable d'alerter les dirigeants pour anticiper la situation et agir au mieux pour préserver les intérêts de l'entreprise. En effet, l'inflation n'est jamais neutre et une entreprise qui ne réagit pas en temps opportun subit les effets pénalisants de l'inflation au lieu de la gérer.

Pour ce faire, les dirigeants doivent comprendre les effets de l'inflation sur l'entreprise pour fixer les politiques adéquates pour se préserver de ces effets qui peuvent être destructeurs pour l'entreprise.

En effet, l'inflation :

- augmente le coût des approvisionnements et des stocks (1)
- augmente le coût de remplacement des équipements (2).
- gonfle les plus-values d'une part fictive (3).
- entraîne une baisse du pouvoir d'achat des éléments monétaires (4).

1- L'augmentation du coût des stocks pour les mêmes quantités physiques

Un stock de 1.000 unités acquis en dollars qui nécessitait un investissement équivalent à 1.440.000 en 2011 (cours \$ US 1,44) nécessite un investissement au 11 mars 2022 (cours \$ US 2,94) de 2.940.000. L'écart de 1.500.000 investi pour maintenir la même quantité en stock est financé soit par prélèvement sur les bénéfices soit par la dégradation de la situation financière de l'entreprise.

Les bénéfices de l'entreprise alloués au maintien de la capacité physique des stocks sont des faux bénéfices, des bénéfices inflationnistes. En net d'impôt, l'entreprise doit dégager un bénéfice brut de $(1.500.000 / 0,85)$ soit 1.765.000 pour maintenir sa substance physique en matière de stocks.

2- L'augmentation du coût de remplacement des équipements qui cumule en plus des effets de l'érosion du change dans les économies inflationnistes, l'impact de la digitalisation des équipements dans l'ère de l'industrie digitalisée dite industrie 4.0. Ainsi, l'amortissement des équipements ne peut plus remplir sa fonction économique traditionnelle d'assurer la capacité de renouvellement des équipements ni d'assurer un rattachement judicieux des charges (calculées sur un coût historique dépassé) et les produits aux prix actuels incorporant l'inflation.

3- Plus-value foncière en période de forte hausse de l'immobilier

En période de forte hausse foncière, la plus-value réalisée par une entreprise ne pourrait constituer un enrichissement réel que si elle n'est pas réallouée dans un investissement de même nature.

Par exemple : une société possède un terrain acquis pour 1.000 qu'elle échange contre un terrain équivalent évalué à 100.000.

Si la plus-value est imposée à 15% (IS), l'échange aura coûté un impôt sur les sociétés de 14.850 dinars alors que l'entreprise n'a réellement enregistré aucun enrichissement réel.

Si au lieu de l'échange, cet immeuble est cédé à 100.000, la recette nette d'impôt soit $100.000 - 14.850 = 85.150$ ne pourra plus permettre à l'entreprise de reprendre son terrain en le rachetant de nouveau ou d'acheter un autre immeuble identique de sorte qu'après prélèvement de l'impôt, la société n'a plus les moyens de racheter son propre terrain ou un terrain similaire équivalent.

Si le prix de cession est destiné à financer le rachat d'un terrain similaire équivalent ou en cas d'échange de terrains similaires, l'entreprise est plus pauvre après avoir payé l'impôt sur les sociétés dû sur la plus-value théoriquement réalisée.

4- Impact de l'inflation sur les éléments monétaires

Les postes de l'actif dits monétaires sont ceux exprimés en unités monétaires nominales et qui perdent avec le temps et l'inflation leur pouvoir d'achat. Les principaux actifs exposés sont les comptes clients, les crédits d'impôts en attente de restitution et la trésorerie.

Impact des politiques publiques fiscales en période inflationniste sur le tissu économique et particulièrement l'industrie au sens large (biens et services) :

L'absence de politiques fiscales correctrices ou leur insuffisance accélèrent la défaillance économique des entreprises et entraînent la disparition des plus fragiles parmi elles. L'inflation devient ainsi le plus grand ennemi des entreprises et de l'économie et alimente la crise économique par les prélèvements fiscaux injustes au détriment de la substance économique des entreprises.

Abderraouf YAICH

TIMESHEET.TN

Est une plateforme de collaboration au sein de l'entreprise qui permet de gérer et de piloter le travail des collaborateurs

NOUVEAU

Les modules et les fonctionnalités :

-  Gestion de temps et saisie des interventions
-  Planification du travail
-  Estimation des coûts horaires
-  Suivi des décomptes et contrôle de gestion
-  Gestion des débours et des notes de frais
-  Gestion et suivi des échéances
-  Pilotage des projets
-  Reporting et dashboard



Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter.



Ahmed Chaabene 28 082 186
Mehdi Ben Ali 20 802 185

contact@timesheet.tn

Av. Habib Thameur Imm Attijari Bank
RDC - 3000 Sfax



Plus de 20 ans d'expérience dans la construction d'une **mine de données** et de **ressources** pour la résolution des difficultés fiscales.